



Recrute

Un technicien au service Assainissement

Missions :

Au sein du service Assainissement, vous assurerez :

- L'entretien quotidien des ouvrages d'épuration (maintenance des équipements, évacuation des déchets, faucardage des roseaux et tonte des espaces verts, pompage fosses publiques avec camion hydrocureur, déneigement des sites)
- L'entretien des postes de relevage (pompage, maintenance des pompes, entretien des abords avec la tonte ou déneigement)
- La programmation et le suivi des bilans 24 heures réglementaires
- Le suivi de la qualité des rejets
- Les visites des différents organismes (SATESE, ONEMA...)
- L'analyse de situation, le diagnostic d'un dysfonctionnement, l'élaboration de propositions
- Préparation des chantiers en régie (DT, DICT, approvisionnement en matériel, connaissances en travaux en tranchées ouvertes)

Compétences :

- Formation supérieure Bac+2 BTS GEMEAU ou équivalent
- Connaissances :
 - ✓ Sur l'assainissement des eaux : fonctionnement des différentes filières d'épuration, veille réglementaire, l'information des actualités et nouveautés, l'élaboration d'un programme de renouvellement des appareils d'une STEP, le plan d'épandage
- Expérience souhaitée
- Maîtrise des outils informatiques
- Permis B exigé et PL souhaité

Qualités :

- Autonomie, rigueur, réactivité, prise d'initiatives
- Sens de l'organisation
- Capacité relationnelle : travail en équipe, contact avec les usagers et partenaires institutionnels publics (Etat, Conseil Départemental, Agence de l'Eau ...)

Conditions de travail :

- 35 heures hebdomadaires
- Astreintes le week-end (une par mois environ)
- Contrat à durée déterminée de 1 an
- Rémunération sur le grade de technicien, avec régime indemnitaire selon expérience
- Adhérent au CNAS

Renseignements :

David FOURRAT – Directeur du Pôle protection de l'environnement et travaux – 04 92 23 29 60

Michelle ROUX- Directrice du Pôle Gestion des compétences et ressources – 04 92 23 20
55

Candidatures à adresser avant le 31 octobre 2019 :

Monsieur le Président de la Communauté de communes du Pays des Ecrins
404 Avenue Charles De Gaulle
05120 L'ARGENTIERE -LA BESSEE

Date de diffusion : le 20 septembre 2019